

## Conseil Général de la commune mixte de Val Terbi

Motion (urgence demandée)

### **Etude pour un nouveau local pour la voirie**

Actuellement la voirie de la commune dispose de 3 locaux pour y ranger son matériel ou y stationner ses véhicules. Les deux premiers sont propriétés de la commune et le troisième est un local loué à l'entreprise "Lavimo SA". Le fait d'avoir 3 sites, qui plus est répartis de manière distante les uns des autres, induit des pertes de temps non négligeables et force le personnel à parcourir des trajets inutiles pour s'équiper du matériel ou des véhicules nécessaires pour son activité quotidienne.

Avec la fusion des deux SIS (Service d'incendie et de secours) et la construction du nouveau hangar à Courchapoix, ce service communal va quitter les locaux actuellement loués à l'entreprise "Fringeli Technologie Sàrl" situés dans la zone d'activité la Romaine à Vicques et ce pour le 31 décembre 2016.

Les locaux occupés chez Lavimo SA, présentent une surface d'environ 225m<sup>2</sup>. Les locaux que propose Fringeli Technologie Sàrl sont constitués d'un rez-de-chaussée de 400 m<sup>2</sup> ainsi que d'une mezzanine d'environ 100 m<sup>2</sup>.

Après avoir reçu la dédite du SIS Val-Terbi, et suite à une discussion entre le propriétaire de Fringeli Technologie et le soussigné, M. Fringeli entrerait en matière afin de louer l'ensemble de son bâtiment pour y loger la voirie de Val Terbi. La surface d'environ 500 m<sup>2</sup> permettrait de rassembler l'ensemble du matériel et des véhicules de la voirie sur un seul site, ce qui permettrait à ce service de gagner grandement en efficacité.

**Au vu de ce qui précède, le conseil communal, en collaboration avec les commissions des travaux publics, de l'urbanisme, éventuellement celle des finances ainsi que du personnel de la voirie, est chargé d'effectuer une étude pour un éventuel déplacement de la voirie dans les locaux de Fringeli Technologie SA.**

Xavier Dobler / PDC

